

22.03.2011 - 09:24 Uhr

Nouveaux scénarios financiers de l'USS pour l'AVS Aucune hausse des cotisations nécessaire durant au moins 15 ans

Bern (ots) -

Jusqu'en 2025, l'AVS pourra être financée sans hausse des cotisations, même si l'espérance de vie se prolonge encore et sans réduction de quelque sorte que ce soit de ses prestations. C'est ce que montrent les nouveaux scénarios financiers de l'Union syndicale suisse (USS), qui partent d'hypothèses prudentes et des actuels scénarios démographiques officiels pour les quinze prochaines années.

La principale cause du bon financement de l'AVS, c'est la croissance des salaires. Grâce à la forte hausse de la productivité, les salaires réels ont plus que quadruplé depuis 1950. Ce qui a fortement augmenté les recettes de l'AVS. En appliquant une bonne politique du marché du travail (hausse des salaires, chômage de faible importance) et une politique fiscale sociale, il est possible de renforcer ce mécanisme de financement performant et solide.

Par le passé, les scénarios financiers de l'USS se sont avérés vraiment précis. Année après année, l'AVS a enregistré des milliards d'excédent alors que, selon les scénarios de la Confédération, elle aurait dû être depuis longtemps largement déficitaire.

Les scénarios officiels concernant l'AVS sont beaucoup trop pessimistes. Ils servent à semer la panique et à justifier des démantèlements. Ils n'ont rien à voir avec la réalité. Jusqu'à tout récemment, la Confédération n'a cessé de présenter des chiffres dramatiquement faux dans d'autres domaines politiques encore (p. ex. pertes fiscales entraînées par la deuxième réforme de l'imposition des entreprises).

Aujourd'hui, l'USS demande que l'on change de cap :

- Les constantes demandes de démantèlement relatives à l'AVS doivent être retirées une fois pour toutes. Il faut en finir avec cette politique basée sur la peur imposée ces dix dernières années aux personnes à la retraite et à celles qui le seront un jour.
- La Confédération doit éponger les 15 milliards de dette de l'AI auprès de l'AVS. Elle doit affecter à cet effet les excédents enregistrés par la Confédération à la suite des énormes erreurs de budgétisation commises ces dernières, qui se trouvent sur le compte de compensation.
- La Confédération doit revenir, dans sa pratique, à des hypothèses plus justes et plus réalistes. Les erreurs de budgétisation cumulées sous l'ère Merz se montent à plus de 22 milliards de francs. Comme le frein à l'endettement s'appuie sur des données budgétaires erronées (au lieu des vrais résultats comptables), les chiffres de la Confédération apparaissent toujours plus comme des instruments de manipulation politique servant à justifier une politique antisociale.

Kontakt:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.